

Installateur(trice) Dépanneur(se) en Plomberie

Métier

L'installateur(trice) dépanneur(se) en plomberie installe des appareils sanitaires, des équipements de production d'eau chaude sanitaire toute énergie et des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation neuf ou en rénovation. Sa mission consiste à poser les conduites et d'installer les canalisations de gestion des eaux usées de même que de poser la robinetterie et les équipements sanitaires (douche, baignoire, éviers, WC, lavabos etc).

L'installation comprend généralement les canalisations, évacuations, raccordements et alimentations essentiels au fonctionnement adéquat des appareils sanitaires. Il(elle) assure également les activités de dépannage : diagnostic de la panne ou du défaut, recherche des causes, réparation (fuites, soudage etc...) et contrôle de l'installation après l'intervention.

Selon l'importance des travaux, il(elle) travaille seul ou en équipe. Ces activités nécessitent une bonne condition physique pour opérer dans des postures inconfortables et transporter et manipuler parfois des charges lourdes. En contact avec la clientèle, l'installateur(trice) dépanneur(se) en plomberie doit avoir le sens du service et des qualités relationnelles.

Le permis de conduire est fortement recommandé pour ce travail.

Exemples de poursuite de parcours :

Titre Professionnel : Installateur thermique et sanitaire.

Validation – Reconnaissance des acquis

- Attestation de formation.
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail.
- Habilitation électrique – Avis après formation.



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

